

Bibliothèque numérique

medic@

**Aubinais, P.-H.. - Dissertation sur
l'ivresse produite par le vin et les
liqueurs alcooliques.**

1830.

Paris : impr. Didot le jeune

Cote : Paris 1830 n° 157



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?TPAR1830x157>

DISSERTATION

N° 157.

SUR

L'IVRESSE

PRODUITE

PAR LE VIN ET LES LIQUEURS ALCOHOLIQUES ;

THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 19 juillet 1830, pour obtenir le grade de Docteur en
médecine ;*

PAR P.-H. AUBINAIS, de Vue,

Département de la Loire-Inférieure.

Mais comme les plaisirs le vin a ses dangers ;
Souvent on paye cher ses charmes passagers.

DELILLE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.

	MESSIEURS
Anatomie.....	CRUVEILHIER.
Physiologie.....	DUMÉRIL.
Chimie médicale.....	ORFILA.
Physique médicale.....	PELLETAN, <i>Examinateur.</i>
Histoire naturelle médicale.....	CLARION.
Pharmacologie.....	GUILBERT, <i>Examinateur.</i>
Hygiène.....	ANDRAL, <i>Suppléant.</i>
Pathologie chirurgicale.....	{ MARJOLIN.
	{ ROUX.
Pathologie médicale.....	{ FIZÉAU.
	{ FOUQUIER, <i>Examinateur.</i>
Opérations et appareils.....	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale.....	ALIBERT.
Médecine légale.....	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....	
Clinique médicale.....	{ GAYOL.
	{ CHOMÉL.
	{ LANDRÉ-BEAUVAIS.
	{ RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale.....	{ BOUGON.
	{ BOYER.
	{ DUBOIS, <i>Président.</i>
	{ DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens.....	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIÉU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX.

Agrégés en exercice.

MESSIEURS	MESSIEURS
BAUDELLOCQUE, <i>Suppléant.</i>	DUBLED.
PAYLE.	DUBOIS.
BERNARD, <i>Examinateur.</i>	GERDY.
BLANDIN, <i>Examinateur.</i>	GIBERT.
BOUILLAUD.	HATIN.
BOUVIER.	LISFRANC.
BRIQUET.	MARTIN SOLON.
BRONGNIART.	PIORRY.
CLOQUET.	ROCHOUX.
COTTEREAU.	SANDRAS.
DANCE.	TROUSSEAU.
DEVERGIE.	VELPEAU.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE
DE MON PÈRE ET DE MA SOEUR.

Regrets éternels !

A MA MÈRE.

Gage de respect et d'amour filial.

A MON ONCLE V. AUBINAIS-LAMARE,

Maire de Vue.

Témoignage d'amitié et de reconnaissance.

A MON ONCLE F. TAILLARD,

ET

A MON FRÈRE,

Docteurs en médecine de la Faculté de Paris.

Attachement inviolable.

P.-H. AUBINAIS.

AVANT-PROPOS.

DANS l'enfance du monde, l'homme, docile à la voix de la nature, ne s'écartait en rien des leçons de cette bonne mère : heureux alors, les nombreuses maladies, triste apanage de la débauche, ne troublaient point son bonheur. Bientôt, avide de nouveautés, l'homme voulut accroître la sphère de ses désirs ; des besoins jusque-là ignorés vinrent l'assujétir à leur empire : dès-lors naquit l'intempérance, qui, d'après le vieillard de Cos, tua plus de monde que les fureurs réunies de Mars et de Bellone : *Plures gulâ quàm gladio.*

L'origine du vin se perd dans la nuit des siècles. Procope de Gaza, un des savans interprètes de l'Écriture, soutient que la vigne existait avant Noé. Plusieurs historiens nous apprennent que Saturne la planta le premier en Crète, Bacchus dans l'Inde, Osiris en Égypte, et le roi Géryon en Espagne. Quelques saints pères pensent qu'elle naquit après le déluge : le ciel, dans sa pitié, l'aurait donnée à l'homme pour l'aider à supporter la misère dans laquelle venait de le plonger ce terrible bouleversement du globe. Pour moi, je crois que la vigne est aussi ancienne que la terre. L'Asie paraît avoir été le berceau de l'ivresse. C'est probablement pour parvenir à l'oubli de ses peines que l'homme, courbé sous le faix du malheur, chercha dans le vin les fantômes

d'un avenir moins affreux; mais il abusa de ce léthé délicieux, et loin de trouver un remède à ses maux, il ne rencontra qu'un surcroît d'infortune; car l'ivresse, tout en détruisant sa santé, le plus beau des trésors, glaça jusqu'à la pitié de ceux qui auraient pu le secourir.

Trois paragraphes comprendront cette dissertation. Dans le premier, après avoir indiqué ce que j'entends par *ivresse*, je décrirai les trois degrés qui la caractérisent.

Dans le second, j'examinerai l'ivresse sous les divers points de vue, 1°. de la *physiologie*, 2°. de la *pathologie*, 3°. de la *morale*.

Dans le dernier, je tracerai le traitement de l'ivresse, surtout de celle que PERCY, *l'honneur de la chirurgie militaire*, a décrite avec tant de talent sous le nom d'*ivresse convulsive*.

DISSERTATION

SUR

L'IVRESSE

PRODUITE

PAR LE VIN ET LES LIQUEURS ALCOHOLIQUES.

Étymologie, Définition, Classification.

LES savans ne sont pas d'accord sur l'étymologie du mot *ivresse*. Plusieurs en rapportent l'origine aux effets que produit l'*ivraie* (*lolium temulentum*) sur l'économie animale ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, le font dériver du mot grec ὕβρις, qui signifie *injure*, *insolence*, d'où le latin *ebrietas*. On remarque que l'homme, dans l'état d'ivresse, est, en effet, très-porté à dire des injures.

Dans le sens le plus étendu, le mot *ivresse* exprime toute sorte d'exaltations passagères des facultés intellectuelles : *on est ivre de joie*, *d'amour*, etc. Abstraction faite de l'ivresse ou plutôt de l'espèce d'em-

poisonnement causé par l'action des substances narcotiques, telle que l'*opium*, et narcotico-âcres, telle que la *belladone*, nous entendrons par *ivresse*, dans tout le cours de cette dissertation : les phénomènes variés et nombreux que détermine l'ingestion du vin ou des liqueurs alcooliques, à dater de l'instant où leur action produit sur l'économie un trouble qui varie depuis une excitation notable jusqu'à une perversion complète de l'intelligence, depuis un assoupissement léger jusqu'à un engourdissement et une torpeur léthargique, et même la mort.

Sénèque et *Galien* définissaient l'ivresse « *Insania mentis voluntaria cum plurimarum actionum depravatione conjuncta, nimia et incauta potuum spirituosorum absumptione contracta.* »

Sauvages l'a rangée dans la classe sixième *Debilitates*, de sa Nosologie méthodique; l'immortel auteur de la Nosographie philosophique l'a classée parmi les *névroses*.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Si nous jetons un coup-d'œil sur l'histoire des temps les plus reculés, nous voyons que chez toutes les nations, Bacchus compta plus d'autels que tous les autres dieux. Le vin faisait les délices des Hébreux. *Fréd. Hoffmann* nous dit que les Grecs puisèrent dans ce jus délicieux les heureuses impressions qui les rendirent les peuples les plus civilisés du globe, et qu'ils perdirent leur esprit et leur savoir avec leurs vignes, que les Turcs firent arracher. Les Romains, vainqueurs des Asiatiques, devinrent, au rapport de *Sénèque*, des sybarites qui, mollement couchés sur leur lit, passaient les jours à s'enivrer. Tout le monde sait que *Lucullus*, *Apicius* occupent un rang distingué parmi les buveurs de l'antiquité. Les Gaulois résolurent de franchir les Alpes pour aller chercher la vigne en Italie : vaincus par *Camille*, ils devinrent par la suite tellement enclins à l'ivrognerie, que, si l'on en croit *Diodore de Sicile*, ils donnaient volontiers un esclave pour une cruche de vin. D'après *Cornelius Tacitus*, les Ger-

mains passaient leur vie à boire : *Germanorum vita nihil aliud quàm bibere*, nous dit-il.

*Germani cunctos possunt proferre labores ;
O utinam possent tam benè ferre sitim !*

CORN. TACIT., de *Moribus Germanorum*.

Mahomet avait trouvé l'ivrognerie tellement répandue et tellement pernicieuse en Arabie, qu'il ne balançait pas à proscrire le vin : reste à savoir, comme l'observe judicieusement M. *Friedlander*, si l'usage de l'opium est devenu moins funeste. De nos jours, la passion des liqueurs enivrantes est universelle : nous la retrouvons dans les climats brûlans comme dans les régions glaciales, chez les peuples les plus barbares comme chez les mieux civilisés. Les sauvages, que *J.-J. Rousseau* se plaisait à appeler les hommes de la nature, sacrifient tout à la jouissance de s'enivrer. L'oisiveté, qui, comme on le sait, est la mère de tous les vices, entretient sans doute chez eux cette fureur des liqueurs spiritueuses. Pallas nous dit que les Kalmouks font aigrir le lait de leurs vaches, puis le distillent et en retirent une espèce d'eau-de-vie qui leur fait braver tous les dangers. Je lis dans le grand Dictionnaire des sciences médicales, article *Ivresse* : « Les habitans de la Sibérie s'enivrent avec le *braga* et le *quass*, espèces de bières faites avec du seigle; l'Américain prépare le *chéca* avec du maïs, et le Chinois son *facki* avec le riz; les Brésiliens emploient le *cassava* et le *manioc*; les différentes espèces de palmiers et la canne à sucre ont fourni aux deux Indes l'*arack* et le *rhum*, la moelle du bambou le *tabaxir*. »

Dans cette dissertation, je ne dirai rien de l'ivresse produite par les narcotiques, narcotico-âcres, etc.; dans ces cas, je la considère comme un empoisonnement. Je ne parlerai pas non plus de l'ivresse que causent la bière, le cidre, etc., qui sont les boissons de certaines contrées de l'Europe. Né dans un pays dont les vignes font une partie de la richesse, quoique le vin ne soit pas de première qualité, j'ai été à même d'observer bien des fois les phénomènes qui caractérisent

l'ivresse. Avant de les décrire, je dirai un mot du vin et de l'alcool.

Le *vin*, proprement dit, est le produit de la fermentation du suc de raisin appelé *moût*.

Je ne m'arrêterai point à considérer le vin sous le rapport des divers principes qu'il contient; il me suffira de dire que c'est un composé d'eau, de matière sucrée, d'alcool, d'acide malique, d'acide tartarique, d'un peu de mucilage, de tannin, de tartrate acide de potasse, de tartrate de chaux, d'hydrochlorate de soude et de sulfate de potasse. De plus, il contient une matière extractive colorante, qui ne se rencontre que dans les vins rouges, et un principe aromatique qu'on appelle le *bouquet*.

L'*alcool* est le résultat de la distillation des liqueurs qui ont subi la fermentation. Dans cette thèse, nous l'envisageons comme le produit de la distillation du vin. *Arnold de Villeneuve*, qui professait la médecine à Montpellier au commencement du quatorzième siècle, paraît l'avoir obtenu le premier. Depuis, il a été le sujet de l'étude de l'immortel Lavoisier et de plusieurs autres savans chimistes, parmi lesquels je me plais à citer MM. *Gay-Lussac* et *Théodore de Saussure*.

Il paraît que l'effet excitant du vin ne tient pas à la quantité plus ou moins grande d'alcool que ce liquide renferme : ainsi l'*Hermitage* et la *Côte-Rôtie*, vins des bords du Rhône, sont portés dans le tableau que M. *Brande* a dressé à ce sujet comme contenant 12 parties d'alcool sur 100, et le *Bourgogne* comme en contenant 14; cependant les premiers sont incontestablement plus capiteux que le dernier : cette différence d'énergie des vins tient probablement à ce que l'alcool n'est pas dans tous au même degré de liberté. Du reste, on sait que le sol, le climat, etc., exercent sur les vins une puissante influence.

Le mot *ivresse*, avons-nous dit, n'a pas toujours la même signification; il partage, avec presque toutes les dénominations apposées aux maladies, cet inconvénient, qu'il est impossible d'éviter : ainsi, dans l'ivresse on distingue ordinairement trois degrés, de même que dans la variole on reconnaît quatre périodes. Je vais successivement passer

en revue les divers groupes de phénomènes qui signalent les trois degrés de l'ivresse.

Premier degré de l'ivresse. Le premier degré de l'ivresse, qu'on appelle vulgairement *l'état de gaité, être gris*, etc., s'annonce par une chaleur douce et agréable à la région épigastrique. Un sentiment de bien-être semble irradier de l'estomac vers toutes les parties du corps. La figure s'épanouit et respire un air de contentement; les yeux sont brillans, le front se déride.

Explicituit vino contractæ seria frontis.

HOR.

Tout l'organisme est excité : les forces vitales doublent leur énergie; les mouvemens sont faciles, la respiration s'élève, la circulation est accélérée; les excrétiions deviennent plus actives; tout dans l'exercice des fonctions annonce une liberté qui n'est pas ordinaire; mais c'est surtout du côté du cerveau que se manifeste l'action des boissons alcooliques. Un surcroît de vie semble animer l'homme : les facultés intellectuelles s'exaltent, l'imagination est féconde, les perceptions sont promptes, les désirs sont ardens, la volonté est ferme. Nos sens sont rajeunis; un riant coloris répand de la fraîcheur sur tous les objets. On se trouve heureux de vivre, tout ce qui nous entoure nous semble bon, aimable; le cœur n'a rien de caché, la vérité brille au fond des verres, *in vino veritas* (1). C'est ce moment que Platon choisissait pour reconnaître ses vrais amis. Dans l'exaltation délicieuse où nous plonge une douce ivresse, les passions qui attireraient sur nous un regard froid de la part de la société semblent perdre de leur cruel empire; le misanthrope trouve les hommes moins pervers, l'avare ressent quelques élans de générosité, la ran-

(1) Dans plusieurs provinces de France, particulièrement dans le Languedoc, une vieille coutume consistait à jeter dans l'ivresse le mari que le père destinait à sa fille, afin de mieux connaître son caractère et ses sentimens.

cune abandonne le cœur offensé, le poltron se sent du courage, le guerrier affronte les périls, l'amant épanche son cœur dans le sein de son amie, il boit à la coupe des jouissances ; c'est alors qu'Apollon est favorable aux poètes : Virgile chante les combats, Ovide peint l'amour, la mort de Pindare fait pleurer Chapellet, le comte Daru traduit avec grâce les beaux vers que le divin jus de la treille fit couler de la plume du poète romain.

Qui ne sait d'une aimable ivresse,
 Qui ne sait les heureux effets ?
 Elle prodigue la sagesse ;
 Elle révèle des secrets ;
 Des chimères de l'espérance
 Elle sait nous faire jouir ;
 C'est dans la coupe du plaisir
 Que l'ignorant boit la science.
 Au lâche, elle rend la vaillance,
 Au fourbe la sincérité ;
 Et dans le sein de l'indigence
 Fait trouver la félicité :
 Gaité, franchise, confiance,
 Talens vous êtes ses bienfaits ;
 Et quel buveur manqua jamais
 Ou de courage ou d'éloquence.

Deuxième degré de l'ivresse. Dans ce second degré, qui est l'ivresse proprement dite, la langue, la bouche, le pharynx se dessèchent ; l'épigastre est le siège d'une pesanteur incommode, douloureuse même ; la sensibilité organique de l'estomac se trouve vivement exaltée : de là des nausées, des rapports ; l'air expiré a une odeur vineuse, repoussante ; la respiration est précipitée ; le pouls bat avec force, les pulsations des artères carotides et temporales soulèvent le doigt avec facilité ; la face est rouge, vultueuse ; quelquefois le nez est enflammé (1) (ce caractère se remarque surtout chez les ivrognes de

(1) Shakespeare, dans une de ses pièces, fait dire à Falstaff, en parlant du

profession). Les paupières sont pesantes; les yeux sont larmoyans (on voit double); la tête, lourde, tombe sur la poitrine; la langue, épaisse et embarrassée, articule les mots avec peine; les muscles engourdis, les mouvemens sont laborieux; la démarche est mal assurée, elle est chancelante. Cependant les passions ont pris leur essor, ce n'est plus une conversation animée, mais spirituelle et décente, qu'on entend, c'est un langage décousu et licencieux. L'homme a porté atteinte à la plus belle de ses prérogatives, la raison l'abandonne; vil jouet de ses passions, il frémit, jure, menace, aucun frein ne retient sa fureur aveugle: c'est alors qu'Alexandre suit, une torche à la main, l'infâme Thaïs, pour réduire en cendres Persépolis; il plonge dans la nuit du tombeau son ami Clytus, et termine sa vie dans une orgie, après avoir insulté aux mânes de Philippe, son père, et s'être fait reconnaître le fils du maître des dieux. Annibal, après la bataille de Trasimène, voit de grands fossés remplis de sang et s'extasie sur la beauté de ce spectacle; il s'enivre à Capoue, et porte dans la Campanie le deuil et la désolation. Dans l'état de folie où l'ivresse jette l'homme, combien de fois n'a-t-il pas sacrifié à la passion qui l'aveuglait! Combien de fois n'a-t-il pas compromis son honneur et celui de sa famille! C'est dans l'abus des liqueurs spiritueuses que certains hommes ont puisé le germe des vices qui les firent maudire de la postérité. L'indignation n'est-elle pas au comble, et l'humanité ne frémit-elle pas en rappelant les noms de Néron, d'Alexandre, d'Amurat IV, et de beaucoup d'autres tyrans que les siècles placeront à la suite de ceux que je viens de nommer!

Troisième degré de l'ivresse. Les liqueurs alcooliques, loin d'éteindre la soif ne font que l'augmenter; elle devient insatiable: l'homme ne prononce quelques paroles que pour demander à boire; sa tête

nez de l'ivrogne Bardulh: « Son nez est un charbon allumé qui l'éclaire dans la nuit pour aller de cabaret en cabaret, et qui a fait épargner bien des chanelles. »

est pesante; sa figure, tuméfiée, est d'un rouge violet; quelquefois elle est pâle, alors le pouls est misérable; les paupières, lourdes, recouvrent les yeux, qui sont gros et humides; la lèvre inférieure, pendante, est souvent couverte d'écume, comme chez les épileptiques; la contractilité musculaire affaiblie (1), l'ivrogne tombe, roule et n'exécute que quelques mouvemens désordonnés; les muscles inspireurs engourdis, la respiration devient stertoreuse; l'estomac porté au plus haut point d'éréthisme, des vomissemens ont lieu; les sphincters du rectum paralysés momentanément, cet intestin laisse échapper les matières fécales; la vessie, dans laquelle l'urine abonde, n'étant plus aidée dans sa contraction par l'action des muscles abdominaux, l'urine sort par regorgement; l'exhalaison cutanée devenue presque passive, une sueur glutineuse (2) baigne le corps de l'homme ivre; selon l'expression du vulgaire : *l'ivrogne cuve son vin*. Lorsque la sueur se montre, tous les phénomènes qui signalent l'ivresse disparaissent insensiblement : l'homme recouvre peu à peu la faculté de se mouvoir au gré de sa volonté; ses paupières appesanties s'entr'ouvrent; mais ses yeux saillans, qui semblent couverts d'un voile épais, sa figure bouffie, son air hébété, présentent encore pendant quelque temps le tableau d'une sorte de dégradation : ce n'est que dans quelques heures que le sentiment de sa dignité, rentrant dans le cœur de l'homme, va le faire sortir de l'état d'abjection qui le ravale au rang de la brute, et va le placer au degré de supériorité que la raison lui assigne sur le reste des êtres qui respirent.

La durée de l'ivresse varie selon le degré auquel elle a été portée, selon le tempérament de l'homme et selon la boisson dont il a abusé. Aristote nous parle de Denis, tyran de Syracuse, dont l'ivresse dura

(1) L'état de relâchement du système musculaire est une circonstance très-propre à favoriser, pendant l'ivresse, la réduction des luxations.

(2) Il est bien probable que c'est en arrêtant subitement la transpiration cutanée que les phénomènes de l'ivresse augmentent instantanément d'intensité, lorsqu'au sortir de table on s'expose en plein air.

quatre-vingts jours : ou l'ivresse était renouvelée chaque jour, ou nous sommes forcés de penser que Denis était affecté de *delirium tremens*.

Ordinairement vingt-quatre à trente-six heures suffisent pour que l'affaiblissement qui suit l'ivresse ait entièrement disparu. Quelquefois un état comateux et la perte du sentiment font redouter rien moins qu'une attaque d'apoplexie. La mort peut être le résultat funeste du troisième degré de l'ivresse, ainsi que l'observe le père de la médecine : *Si ebrium quempiam vox deficiat derepentè convulsus moritur, nisi eum febris prehendat aut quâ horâ crapula solvi debet, ad vocem redeat.* (Aph. 5, sect. 5.)

MORGAGNI (lib. 1, anat. med., epist. 14, art. 35) nous parle d'un homme qui resta ivre avec aphonie pendant trois jours, et qui succomba le quatrième sans éprouver de convulsions. Ce fait infirme l'aphorisme de l'oracle de Cos qui, du reste, est confirmé par plusieurs observations fort curieuses, que l'illustre Percy a consignées dans le tome 91, page 349 de l'ancien Journal de médecine.

L'action des boissons alcooliques est modifiée, 1°. par le tempérament; 2°. par l'âge; 3°. par le sexe; 4°. par le climat; 5°. par l'habitude; 6°. par les professions, etc. Pour ne pas trop m'éloigner de mon sujet, je ne dirai qu'un mot de chacune de ces modifications.

1°. Le tempérament. Les personnes douées d'une constitution faible, chez lesquelles le système lymphatique prédomine, se trouvent généralement bien de l'usage modéré et sagement ordonné des liqueurs spiritueuses.

Tes étaient les habitans du Phase, dont Hippocrate nous a laissé l'histoire. Les alcooliques nuisent surtout au tempérament nerveux.

2°. L'âge. Platon nous dit que le vin est pour la vieillesse ce que le lait est pour l'enfance; puis il ajoute : *Pueri usque ad vigesimum duo annum, vini usum prorsus ignorent deindè vino utantur moderatè usquè ad annum trigesimum* (lib. 2, de Legibus, pag. 666). Être trop

exclusif est, selon moi, un défaut qu'il faut éviter. Je crois que l'usage du vin peut quelquefois être utile aux enfans, de même que souvent il peut nuire aux vicillards.

3°. Le *sexe*. Les femmes ne sont pas exemptes de s'enivrer, leurs têtes tournent quelquefois comme les nôtres. Cependant, soyons justes, convenons, à leur louange, que Bacchus exerce moins son empire sur elles que sur nous. Mais aussi, celles qui ont le malheur de sacrifier à ce dieu insensé ne tardent-elles pas à perdre leur beauté, et avec elle toutes les qualités qui les rendent si propres à embellir notre vie!

Les deux sexes ont été pétris du même limon et animés du même feu : aussi les vices leur sont-ils communs. En Basse-Bretagne, où le vin est fort cher, nous voyons les femmes fumer la pipe et boire de l'eau-de-vie aussi bien que les hommes. La prédominance du système nerveux chez les femmes, leur position sociale et la noble fonction de devenir mères devrait les porter à s'abstenir de toute liqueur spiritueuse. On sait que chez les Romains, une loi punissait le sexe lorsqu'il en abusait : l'épouse de Cnéius Domitius fut condamnée à perdre sa dot pour s'être enivrée. Plût au Ciel, pour le bien de l'humanité, qu'à l'imitation de Rome, une loi interdît, en France, aux femmes enceintes et aux nourrices l'usage immodéré des boissons alcooliques. Le professeur *Desormeaux*, dont la science déplore la perte récente, ne manquait pas de faire sentir, dans ses leçons orales, combien de maux accompagnent l'ivresse chez les femmes enceintes et chez celles qui allaitent. J'ai entendu dire à M. *Deneux*, que plusieurs fois il avait accouché des femmes dans l'état d'ivresse, et qu'il les avait menacées, pour leur faire perdre leur funeste habitude, de terminer l'accouchement par l'opération césarienne, si une autre fois elles s'enivraient pour se soustraire aux douleurs de l'enfantement.

4°. Le *climat*. Sous la zone torride, comme sous la zone glaciale, l'homme a besoin de résister aux effets énervans de l'intensité de la

chaleur et du froid; aussi les boissons alcoolisées sont-elles supportées plus facilement dans ces régions que dans les pays tempérés.

5.° *L'habitude.* Notre corps s'habitue à l'usage des alcooliques comme à autre chose. Si nous trouvons un Mithridate, sur lequel les boissons n'ont plus de force, nous trouvons cent Bromachès (1), cent Officius Bibulus (2), qui ne nous représentent rien moins que les tonneaux des Danaïdes. Plutarque nous parle d'un fameux buveur d'Alexandrie : « Cestuy, ne pouvant trouver buveur qui luy tinst
« pied, continuellement en appeloit les uns à déjeuner dès le matin,
« les autres à disner, les autres à soupper et les derniers à la colla-
« tion; et quand les premiers s'en alloient, les seconds succédoient
« tout d'un tenant, et puis après les troisièmes et à la fin les qua-
« triesmes sans aucusne interruption. Et luy, sans bouger ni faire
« intermission quelconque, fournissoit à tous et continuoit tout de
« rang les quatre repas (Trad. d'Amyot, tom. 12). »

Le docteur *Canu*, de Rouen, dit avoir vu un cosaque qui avalait d'un seul trait une peinte d'eau-de-vie sans en être incommodé. Cela rappelle le mot de MONTESQUIEU, *qu'il faudrait écorcher un Russe pour le faire sentir.* Moins heureux que le docteur *Normand*, j'ai vu mourir subitement un matelot pour avoir bu d'un seul coup, par gageure, un litre d'eau-de-vie. Dans ce cas, l'on ne peut expliquer la mort que par l'action stupéfiante que produit l'alcool sur les extrémités des nerfs de l'estomac, laquelle action est transmise au cerveau, qu'elle paralyse.

6.° *Les professions.* Les artisans des grandes villes, qui habitent les lieux bas, humides, qui respirent un air chargé d'émanations

(1) Diodore de Sicile parle d'un certain Bromachès, qui buvait quatre congés de dix livres sans pouvoir s'enivrer.

(2) Officius Bibulus était placé au premier rang parmi les buveurs de Rome. On disait de lui : *Dùm vivit, aut bibit, aut minxit.* (Grand Dict. de méd.)

délétères ; les ouvriers qui travaillent dans les marais , et qui se nourrissent d'alimens grossiers , ne souffrent pas autant de l'usage immodéré des boissons spiritueuses , ainsi que l'observe avec raison *M. Trotter* , que l'homme de cabinet qui , tout en menant une vie inactive , fait continuellement de son cerveau un centre d'excitations.

Heureusement que l'éducation met ordinairement ce dernier à l'abri d'une coutume aussi dégradante qu'elle est pernicieuse.

Si nous consultons les divers traités d'hygiène , nous voyons que c'est surtout le matin , lorsque l'estomac est vide , que l'ingestion des liqueurs spiritueuses peut devenir nuisible. Mais combien l'habitude et les travaux actifs auxquels l'homme se livre n'émoussent-ils pas l'action des boissons alcooliques ? Je connais plusieurs chasseurs qui n'endossent jamais la carnassière avant d'avoir avalé , quoiqu'à jeûn , un petit verre de rhum ou d'eau-de-vie : c'est ce qu'ils appellent *tuer le verre*. Cependant ils jouissent d'une santé brillante. Plusieurs personnes pensent que les spiritueux facilitent la digestion : je crois qu'il ne faut pas trop obtempérer à cette croyance. Le célèbre anatomiste *Pecquet* conseillait à tous ses amis de ne pas oublier le petit verre d'eau-de-vie après leur repas. Bientôt il eût à regretter toute la folie de son opinion ; il succomba à la ténacité d'une affection gastro-intestinale. C'est surtout lorsque l'estomac est privé d'alimens depuis plusieurs jours , qu'une quantité très-faible d'alcool produit sur l'homme tous les phénomènes qui caractérisent l'ivresse (1).

On a dit que l'usage des liqueurs spiritueuses produisait un mouvement de réaction propre à s'opposer à l'action des miasmes délétères. Tout le monde sait que *M. le baron Des Genettes* , lorsque la peste moissonnait avec tant de fureur nos soldats en Égypte , résista à l'ac-

(1) « Le capitaine Bligh , n'ayant sauvé du naufrage qu'une petite quantité de rhum , en distribuait tous les matins une cuillerée à café aux gens de l'équipage. Cette faible portion se trouvait encore trop forte pour les marins , privés de nourriture , quoique très-habitués à cette boisson , et les rendait ivres-morts. » (Grand Dict. de méd.)

cès de ce terrible fléau par l'usage de l'eau-de-vie prise à très-petites doses. Je suis tenté de croire que le courage héroïque du savant professeur contribua plus que l'emploi des alcooliques à le mettre à l'abri de la contagion.

D'après ce que je viens de dire, il est facile de voir que l'action des liqueurs spiritueuses est modifiée par le tempérament, par l'âge, par le sexe, par le climat, par l'habitude, par les professions, etc. C'est dans la pratique de notre art qu'il faut toujours avoir présent à la mémoire cet aphorisme du père de la médecine : *Concedendum autem aliquid et consuetudini, et tempestati, et regioni, et ætati.* (Sect. 1, aph. 17.)

Ayant décrit tout ce qui a rapport à l'action des boissons alcooliques lorsqu'elles sont ingérées dans les voies digestives, je vais maintenant envisager l'ivresse sous les divers points de vue de la *physiologie*, de la *pathologie* et de la *morale*.

Du mécanisme par lequel les liqueurs spiritueuses agissent sur toute l'économie animale.

Hippocrate pensait que le vin était porté dans le sang, car il nous dit : *Vina tenuia et dulcia urinam magis et alvum movent, corpusque humectant et sanguinem imbecillum reddunt, cum adversarium corpori sanguinem augeat* (*De Victûs ratione*, lib. 2.)

Depuis ce grand homme, les solidistes ont prétendu que les phénomènes qui signalent les trois degrés de l'ivresse étaient le résultat de l'irritation et de l'inflammation de l'estomac et des intestins. Il est vrai de dire que la membrane muqueuse qui tapisse la partie interne de ces viscères a été trouvée enflammée chez presque tous les hommes morts pendant l'ivresse, et chez les animaux sur lesquels *M. Magendie* a fait de si belles et de si nombreuses expériences. Mais peut-on déduire de la production de cette affection gastro-intestinale tous les accidens qui accompagnent l'ivresse ? Je ne tarderai pas à dire ce que je pense de cette opinion.

Tous les physiologistes conviennent aujourd'hui que la partie alcoolique des liqueurs spiritueuses est charriée dans tout le corps, et qu'elle est portée dans le tissu de nos organes. L'odeur d'alcool que répand une plaie faite à un animal qui prend depuis quelque temps des spiritueux, et celle que laisse échapper le corps des ivrognes de profession pendant leur vie, et même plus de vingt-quatre heures après leur mort, ainsi que l'ont constaté MM. *Cuvier* et *Duméril*, sur un ouvrier du Jardin des Plantes, et ainsi que je m'en suis assuré lorsque j'étais élève de l'hôtel-Dieu de Nantes, par la dissection d'une femme qui avait succombé pendant l'ivresse, ne me laisse aucun doute à l'égard de l'absorption du principe alcoolique. Mais quels sont les organes chargés d'absorber les boissons? Sont-ce exclusivement les vaisseaux chylifères, comme le soutenait *Hunter*? Sont-ce, au contraire, les veines mésentériques, comme le prétendent MM. *Ribes* et *Magendie*? Ou bien ces deux ordres de vaisseaux sont-ils de concert les agens de l'absorption, comme l'ont écrit M. le professeur *Adelon* et beaucoup d'autres savans physiologistes? Comme les faits positifs ne prouvent rien contre les faits négatifs, lorsque les autorités qui appuient ces faits sont également respectables, je n'émettrai point d'opinion, n'ayant point fait d'expériences à ce sujet. Je reste admirateur des beaux travaux des savans expérimentateurs que j'ai cités, et je passe à la question de savoir si la gastrite et l'entérite, déterminées par l'ingestion des liqueurs spiritueuses, peuvent produire les divers phénomènes qui dénotent les trois degrés de l'ivresse et les accidens qui les accompagnent? Je ne puis admettre cette opinion des solidistes; car comment expliquer l'ivresse chez les sujets qui s'enivrent en conservant de l'alcool dans leur bouche, et chez ceux qui s'enivrent également en séjournant dans une atmosphère imprégnée de vapeurs alcooliques, comme dans un cellier? Dira-t-on que dans ces cas il y a eu gastrite? Mais souvent l'ouverture des cadavres des hommes morts pendant l'ivresse n'a démontré aucune altération notable de la membrane muqueuse gastro-intestinale. Et, de plus, comment concevoir la mort lorsqu'elle arrive instantanément après l'ingestion

des spiritueux , comme chez le matelot dont j'ai parlé? Toutes ces considérations me portent à adopter l'opinion de notre savant professeur M. *Orfila* , qui considère la rapidité avec laquelle surviennent les phénomènes cérébraux , etc. , comme le résultat d'une impression spéciale que détermine l'alcool sur les extrémités des nerfs de l'estomac , laquelle impression est transmise par le tronc de ces nerfs au cerveau , dont elle trouble et anéantit les fonctions.

Des observations nombreuses , rapportées par MM. *Magendie* et *Ségalas* , prouvent que l'appareil nerveux ne se borne pas à faire l'office de simple conducteur ; il ne joue ce rôle que dans les premiers momens qui suivent l'ingestion des liqueurs alcooliques ; mais bientôt l'alcool est absorbé , et alors entraîné dans le torrent circulatoire ; il est déposé sur chaque extrémité nerveuse qui se trouve sur son passage , et porte ainsi le trouble dans toutes les fonctions.

M. *Flourens* pense que les spiritueux ont une action spéciale sur le cervelet ; et comme , d'après cet habile physiologiste , le cervelet préside à l'équilibre des mouvemens , de là les désordres qui surviennent dans la locomotion. Cependant les recherches faites à ce sujet par MM. *Magendie* et *Fodéré* ne confirment pas l'opinion de M. *Flourens*. Si , pour la juger , nous invoquons le secours de l'anatomie pathologique , nous voyons que le cervelet est rarement le siège de l'hémorrhagie chez les hommes qui succombent pendant l'ivresse à une attaque d'apoplexie , ce qui pourtant devrait arriver si le sang affluait vers le cervelet en plus grande quantité que vers toute autre partie de l'encéphale. Parmi les phénomènes nombreux qui caractérisent l'ivresse , je crois qu'il y en a que l'on ne peut expliquer que par la sympathie qui existe entre l'estomac et le cerveau ; mais , comme l'a dit *Bichat* , « le mot de *sympathie* est souvent un voile à l'ignorance où nous sommes des ressorts secrets que fait jouer la nature pour lier entr'eux et coordonner les innombrables résultats qu'elle obtient d'un très-petit nombre de causes. » (*Anat. génér.*)

Ivresse envisagée sous le point de vue de la pathologie.

Il n'est malheureusement que trop commun de voir l'homme succomber dans l'état d'ivresse (1). J'ai dit plus haut comment l'on pouvait concevoir la mort lorsqu'elle arrivait instantanément après l'ingestion dans l'estomac des liqueurs alcooliques. Le plus souvent, c'est une attaque d'apoplexie qui termine les jours de l'homme ivre : alors la mort survient par suite de l'asphyxie que cause l'interruption des phénomènes de la respiration. La réplétion de l'estomac, qui comprime l'aorte descendante, contribue beaucoup à déterminer une congestion cérébrale, en faisant stagner le sang vers la partie supérieure du corps. La rupture d'un anévrysme peut causer subitement la mort chez l'ivrogne. Le célèbre *Corvisart* rapporte à ce sujet plusieurs observations : c'est ainsi que mourut *Cauroy*, garçon d'amphithéâtre de la Charité, dont nous parle M. le professeur *Richerand*. Le plus ordinairement, l'ivresse se dissipe sans qu'il survienne aucun accident notable ; mais combien est affreux le cortège des maladies qui accompagnent l'ivrognerie ! Si l'on consulte les ouvrages de *Morgagni*, de *Bonnet*, de *Percy*, de *Pinel* et de *M. Trotter*, on voit tous ces praticiens, justement célèbres, signaler une foule de maladies, spécialement les phlegmasies des viscères abominaux, comme les suites funestes de l'abus des liqueurs spiritueuses.

Dans cette dissertation, je me bornerai à dire un mot des affections morbides que détermine le plus souvent l'usage immodéré du vin et des boissons alcooliques.

1°. *Inflammations gastro-intestinales.* Rien de plus ordinaire que de voir des gastrites et des entérites passées à l'état chronique chez les ivrognes. L'irritation fréquente à laquelle est soumise la membrane

(1) Mon compatriote et mon ami M. le docteur *Davau*, de Livry, m'a cité plusieurs observations intéressantes de personnes mortes pendant l'ivresse.

muqueuse de l'estomac et des intestins, amène souvent la dégénérescence squirrheuse de ces viscères : c'est principalement le pylore que la nécropsie fait trouver carcinomateux.

2°. *Altérations du foie.* On rencontre presque toujours le foie malade chez les porcs que l'on nourrit dans les brasseries avec le sédiment de la bière, qui retient un peu d'alcool. *Van-Swiéten* trouva dans le cadavre d'une femme dont l'eau-de-vie faisait les délices le foie, la rate, le pancréas, etc., d'une dureté qui approchait de celle du bois.

3°. *L'ascite.* On a remarqué que les deux tiers des ivrognes mouraient hydropiques : ce n'est pas ainsi que l'ont pensé plusieurs philosophes, plus moralistes que médecins, que l'eau veuille se venger de l'injure que lui font les ivrognes; mais c'est bien plutôt parce que l'ascite est le plus souvent symptomatique des lésions du foie, et que celles-ci sont fort communes chez les personnes qui abusent des alcooliques.

4°. *Hyperthrophie du cœur.* Le célèbre *Corvisart*, qui écrivit son *Traité des maladies du cœur à la lueur du flambeau de l'anatomie pathologique*, nous cite beaucoup d'hyperthrophies du cœur et d'anévrysmes de la crosse de l'aorte que l'autopsie lui démontra chez les ivrognes. On conçoit facilement la fréquence de l'existence de ces altérations chez les sujets qui s'enivrent souvent, lorsqu'on sait qu'un surcroît d'activité de la part du cœur est une des causes les plus propres à déterminer ces maladies.

5°. *Delirium tremens.* D'après *Georget* et tous les médecins; c'est à l'abus des boissons alcooliques qu'il faut attribuer le plus souvent cette cruelle maladie. *M. Rayer* a rapporté (*Nouv. journ. de méd.*, juill. 1821) plusieurs observations, qui me prouvent que ce n'est point en produisant une gastrite que les liqueurs spiritueuses déter-

minent le *delirium tremens*. Il cite plusieurs personnes qui en ont été affectées pour avoir séjourné dans une atmosphère chargée de vapeurs alcooliques.

6°. *Épilepsie*. Je connais un jeune homme que l'abus des spiritueux a rendu épileptique ; lorsque cet infortuné a le courage de s'abstenir de vin , eau-de-vie , etc. , pendant quinze jours seulement , les attaques d'épilepsie s'éloignent. Je ne doute pas qu'il ne s'opérât un changement favorable dans sa triste position , s'il était doué de la volonté ferme de mener une vie sobre ; mais l'homme ne veut point vivre pour l'avenir , le présent est tout pour lui ; et , comme l'a dit Lafontaine :

Propos , conseils , enseignement ,
Rien ne change son tempérament ,

7°. *Folie*. Si nous examinons les tableaux formés à la Salpêtrière , par M. *Esquirol* , nous voyons que sur deux cents soixante-quatre femmes , on en trouve vingt-six qui sont devenues folles par l'abus des liqueurs spiritueuses. La proportion est beaucoup plus grande parmi les hommes : cela tient sans doute à ce que ceux-ci sont plus adonnés à l'ivrognerie que les femmes. D'après les relevés faits à Londres , par *Susmilch* , depuis 1686 jusqu'à 1758 , on trouve deux ivrognes sur quatre aliénés. Je crois que dans un pays où les deux tiers des hommes s'enivrent , on ne peut pas conclure que la folie soit toujours déterminée par l'abus des spiritueux. Un ivrogne peut fort bien devenir aliéné par tout autre cause que par la passion funeste des alcooliques.

8°. *Affections calculeuses*. M. *Friedlander* nous dit que *Cyprianus* , que l'on prétend avoir fait quatorze cents opérations de taille , assure que la plupart furent faites sur des ivrognes. C'est aussi à l'abus des spiritueux que le célèbre *Haller* attribuait les calculs qu'il rencontrait si fréquemment dans la vésicule du fiel des habitans de Goettingue.

9°. *Goutte*. Rien de plus commun que de voir la goutte attaquer les ivrognes : cependant cette maladie, qui fait le désespoir de notre art, attaque aussi les buveurs d'eau. *Haller*, qui ne but jamais de vin en fut tourmenté. *Scudamore* nous cite plusieurs exemples de personnes chez lesquelles un seul excès dans les boissons spiritueuses avait suffi pour déterminer un accès de goutte. L'expérience prouve que si cette affection semble se mettre au-dessus des ressources de la médecine, c'est que les personnes qui en sont les victimes ne veulent pas renoncer à leurs mauvaises habitudes. On guérirait certainement beaucoup plus de gouteux, si on pouvait les empêcher de boire des liqueurs alcooliques, et leur faire suivre une vie frugale (1).

Bien d'autres maladies que celles dont je viens de parler sont les suites funestes de l'ivrognerie. Je me bornerai, pour terminer cet article, à dire un mot d'une remarque que j'ai eu occasion de faire, lorsque, sous la direction de notre professeur d'anatomie, M. *Lafond*, j'étais chargé du service des vénériennes de l'hôtel-Dieu de Nantes. La syphilis était très-difficile à guérir chez les filles publiques, qui abusaient des spiritueux : cependant, et chose remarquable, la privation complète de vin semblait retarder la guérison. Au reste, M. *Cullerier* cite dans ses cours l'exemple d'un individu riche qui buvait par jour plus de deux bouteilles d'eau-de-vie, et cela sans accidens. Une affection syphilitique dont il fut atteint ne put le forcer à se restreindre dans l'emploi de la liqueur qui était l'aliment de sa vie ; chaque jour qu'il retranchait plus d'un tiers de sa boisson ordinaire, il tombait dans une débilité fortement prononcée. Il guérit parfaitement à l'aide d'un traitement antisiphilitique, et en conti-

(1) *Porphyrius* nous parle de la guérison de Rogatianus, noble sénateur romain : *Quod cum Rogatianus ex vini immodico usu arthriticis cruciatibus vehementissimis subindè torqueretur, laudabilis sobrietatis et frugalitatis ope, mox ità convalesceret, ut manuum pedumque munere non uteretur secùs ac quilibet optimè valens.*

nuant de boire chaque jour ses deux bouteilles d'eau-de-vie. C'est bien dans des cas semblables, qu'il faut accorder quelque chose à l'habitude.

Ivresse envisagée sous le point de vue de la morale.

Le premier degré de l'ivresse n'a rien que réprouve la morale; il fait naître dans notre cœur les douces émotions qui jettent sur nos jours un charme inexprimable. Tout n'est pas bonheur ici bas : la dose des peines surpasse de beaucoup celle des jouissances. L'homme a besoin d'oublier sa douleur, et c'est au milieu des festins où naissent la confiance et la cordialité qu'il cherche un remède à ses maux. « Lorsqu'il arrive quelque malheur à un européen, dit Montesquieu, il n'a d'autre ressource que la lecture d'un philosophe qu'on nomme *Sénèque*; mais les Asiatiques, plus sensés qu'eux et meilleurs physiciens en cela, prennent des liqueurs capables de rendre l'homme gai et de charmer le souvenir de ses peines. » (Lettres persanes.) Tous les peuples recherchent une douce ivresse : le vin est un *léthé* délicieux où viennent se noyer les souvenirs les plus amers. Caton, ce censeur si sévère, qui poussa la rigidité jusqu'à la barbarie, s'égayait quelquefois par le vin :

La vertu du vieux Caton
Chez les Romains tant prônée
Était souvent, se dit-on,
De Falerne enluminée.

J.-B. ROUSSEAU.

C'est en vain que les pythagoriciens, dont la morale ne respecte rien, ont voulu prétendre que l'eau devait être la seule boisson de l'homme; les partisans d'un sage épicurisme leur ont prouvé qu'ils méconnaissaient les vues de l'Éternel. Le ciel ne créa pas la vigne pour que le vin servît de poison à l'homme, mais bien pour qu'il le consolât dans la détresse.

Usons, n'abusons point, le sage ainsi l'ordonne;
Fuyons également Épicète et Pétronne.
L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux.

VOLTAIRE.

Ces trois vers de Voltaire renferment la vraie sagesse : en toute chose fuyons les extrêmes. Le soin de poignarder César fut également confié à Cassius, buveur d'eau, et à Cimber, ivrogne de profession. Ne frémissons-nous pas quand nous entendons ce premier, plein du fanatisme qu'il avait puisé dans l'eau, s'écrier devant les conjurateurs : « Eh ! comment pourrais-je supporter un tyran, moi qui n'ai jamais pu supporter le vin ! »

L'eau est-elle favorable au génie ? Le vin favorise-t-il l'imagination ? Tous les jours on agite cette question. On est réellement tenté de la résoudre, quand on sait que *Démosthène*, *Locke*, *Haller*, etc., etc., ne buvaient que de l'eau, et quand on voit *Anacréon*, *Horace*, *Piron*, etc., etc., puiser dans le vin les douces émotions, les sentimens tendres, que n'enfantèrent jamais les sources d'Hippocrène.

*Nulla placere dii ; nec vivere carmina possunt.
Quæ scribuntur aquæ potoribus.*

HOR., Epist. 19, lib. 1.

Le second degré de l'ivresse, tout en détruisant l'harmonie qui règne entre les diverses fonctions de l'économie, porte une atteinte grave aux facultés de l'entendement. On ne saurait énumérer les maux qui accompagnent et suivent l'état de dégradation dans lequel l'homme se trouve jeté.

*Immodici sensus perturbat copia Bacchi ;
Indè quis enumeret quot mala proveniant ?
Corporis exhaurit succos animique vigorem ;
Opprimit ingenium strangulat atque necat.*

LOBANUS.

« On est honteux d'être homme, dit M. de Ségur, en voyant que
« plusieurs rois de Perse se vantaient d'avoir bu plus de vin que tout
« leurs sujets, et faisaient graver cet étrange titre d'honneur sur leurs
« tombeaux. Méprisons cette gloutonnerie, qui ravale au rang des
« brutes, mais soyons indulgens pour une ivresse légère. Fêtons
« Bacchus, père de la joie, de la confiance et des chansons ; aimons

« les joyeux festins, où se déploient la bonhomie allemande, la cordialité suisse et la gaité française, etc. »

Dans le troisième degré de l'ivresse, l'homme devient le jouet et la risée des enfans, et un objet d'abjection pour la société. A Sparte, Lycurgue faisait exposer sur une place publique un esclave ivre-mort : les mères s'empressaient de le montrer à leurs enfans, afin que ce spectacle dégoûtant leur inspirât de bonne heure une aversion profonde pour un pareil état d'abrutissement.

Plusieurs rois de France, parmi lesquels nous comptons Charlemagne, François I^{er}, Charles IX, voulurent, à l'exemple de Lycurgue, réprimer l'ivrognerie par des lois sévères. On sait que, sous François I^{er}, une loi condamnait l'homme qui s'enivrait à avoir les oreilles coupées. Malgré tout ce qu'ont pu faire les législateurs, ils n'ont pu empêcher les hommes de sacrifier au dieu de la vendange : doit-on s'en étonner lorsqu'on connaît le charme avec lequel Bacchus exerce son empire ?

Traitement de l'ivresse.

Y a-t-il quelque moyen connu pour prévenir l'ivresse ?

Aristote, Hippocrate, Galien assurent que plusieurs personnes n'ont pu s'enivrer après avoir eu soin de manger plusieurs gousses d'ail : « Entre ceux, dit *Plutarque*, qui étoient familiers de Drusus, fils de l'empereur Tibère, il y avait un médecin qui défiait tout le monde à boire, mais, étant espé de près, on trouva que devant boire, à tous coups il prenait cinq ou six amandes amères, afin qu'il ne s'enivrast point; ce qu'ayant été observé, et luy étant deffendu de le faire, il ne put pas depuis tant soit peu durer ni résister. » (Trad. d'Amyot, t. 12.)

Plusieurs médecins ont conseillé de mâcher des feuilles de pêcher, de laurier, et de prendre, avant de boire, une ou plusieurs tasses de café, etc., etc. Il faut avouer qu'il serait ridicule d'ajouter une grande confiance à l'efficacité de ces divers moyens : il est possible que les

gousses d'ail, agissant comme un très-fort diurétique, et l'acide prussique que contiennent les amandes amères, etc., comme un puissant sédatif, puissent empêcher l'ivresse jusqu'à un certain point; mais le moyen prophylactique par excellence, c'est de mettre de l'eau dans son vin. Tel est le conseil que donne le tableau qui représente Bacchus ayant une nymphe à ses côtés.

Peut-on arrêter subitement l'ivresse?

Plusieurs faits prouvent que l'on dégrise souvent l'homme ivre en le plongeant non pas dans l'eau d'une baignoire, mais bien dans un étang, une rivière, etc. Je crois que tout médecin physiologiste ne mettra jamais à contribution un semblable moyen.

M. *Girard*, de Lyon, assure avoir toujours réussi à calmer l'ivresse en administrant six à huit gouttes d'alcali volatil, en une seule fois, dans un verre d'eau sucrée. Moins heureux que M. *Girard*, MM. *Plet* et *Chevalier* ont employé l'ammoniaque liquide avec égalité de succès et de non succès; cependant ils ont porté la dose de ce remède jusqu'à seize gouttes. Il paraît que l'on parvient plus facilement à dissiper sur-le-champ l'ivresse lorsque, au lieu d'alcali volatil, l'on fait avaler d'un seul trait, dans un demi-verre d'eau sucrée, vingt à trente gouttes d'acétate d'ammoniaque; on peut renouveler la dose au bout de quelques minutes, si le sujet vient à vomir le liquide, ce qui arrive quelquefois. Je crois, avec M. *Rochoux*, que l'on ne doit pas rejeter l'ammoniaque parce que le succès n'a pas toujours couronné l'emploi de ce médicament.

Pour ce qui regarde l'éther, beaucoup de faits prouvent que son usage a peu d'efficacité. Je ne dirai rien de tous les autres moyens qui ont été préconisés pour faire disparaître l'ivresse: tristes fruits du charlatanisme le plus révoltant, ils ne serviraient qu'à provoquer la pitié.

Le plus ordinairement, un accès d'ivresse dure huit à douze heures, et n'exige point les secours de notre art: le sommeil, la transpiration cutanée suffisent pour tout dissiper. Il faut néanmoins avoir

soin que l'homme ivre ne reste pas étendu sur le dos ; car , dans cette position , tout à fait défavorable à l'action de vomir , une partie des matières rejetées par l'estomac pourrait bien s'introduire dans les voies aériennes. Si des nausées indiquent que l'estomac a besoin d'être débarrassé , on peut solliciter le vomissement en titillant la luelle avec les barbes d'une plume , ou l'on peut faire prendre un ou deux verres d'eau tiède : on se gardera bien d'administrer le tartre stibié ; une petite dose serait sans effet ; une plus forte augmenterait beaucoup l'irritation de l'estomac , et pourrait même , par les efforts de vomissement , déterminer une congestion sanguine vers le cerveau. Est-il utile de dire que si l'on redoutait une attaque d'apoplexie , la saignée de la jugulaire , celle du bras , l'application de sangsues au siège , les pédiluves sinapisés , les lavemens irritans , les affusions d'eau froide sur la tête , etc. , etc. , seraient les moyens auxquels on devrait avoir recours ?

L'ivresse que *Percy* appelait *convulsive* exige un traitement qui diffère un peu de celui que nous venons de tracer.

Le premier soin doit être de mettre l'homme ivre dans l'impossibilité de se nuire à lui-même : pour cela , on le couche et on lui assujétit le tronc et les cuisses à l'aide de draps , dont on attache les extrémités au bois de lit ; les pieds sont également attachés avec précaution , tandis que les mains et la tête sont laissées libres , pour faciliter le vomissement. Mais deux hommes vigoureux modèrent avec adresse les mouvemens désordonnés du sujet. Le tartre stibié ne doit jamais être administré : des faits prouvent que la production de hernies et même la rupture de l'estomac ont suivi l'emploi d'un tel remède. On fera vomir à l'aide des moyens que j'ai indiqués dans la page précédente. Cependant l'ipécacuanha ne paraît pas avoir le même inconvénient que le tartrate de potasse antimonié ; mais on ne doit s'en servir qu'en dernier lieu : ce doit être l'ultimatum , dit *Percy* , lorsque l'eau chaude , l'huile , etc. , ont été sans effets. Le malade boira dans un vase de bois , de cuir bouilli , etc. , car un verre ordinaire pourrait être brisé entre les dents.

L'administration de l'opium produit presque toujours un narcotisme funeste : d'après *Alexandre de Tralles*, il ne faut jamais l'employer, si l'on ne veut pas précipiter l'homme ivre de Carybde en Scylla. C'est bien ici que l'on peut faire usage de la médication proposée par le docteur *Girard*. Lorsque les convulsions ont disparu, on a recours aux boissons adoucissantes, aux bains tièdes, etc., etc.; en un mot, on prescrit, suivant les différentes indications, le traitement qui paraît le plus propre à ramener promptement l'homme ivre à l'état de santé.

Le vieil adage, *qui a bu boira*, nous prouve que les législateurs et les médecins ont désespéré de venir à bout de détruire la passion impérieuse des liqueurs spiritueuses : rien, en effet, n'est plus difficile que d'empêcher un ivrogne de boire. C'est en vain que *Martial* répète aux amis de Bacchus ce vers philanthropique :

Immodicis brevis est ætas et rara senectus.

Après des ivrognes le médecin est borné au rôle de moraliste; il mettrait inutilement toute la pharmacopée à contribution. On ne saurait croire combien les charlatans se sont creusé le cerveau pour découvrir un contre-poison à l'ivrognerie : je ne sache pas que leurs orviétans aient eu d'autre vertu que celle d'exploiter la bourse des parens et des amis des ivrognes ; je dis des parens, etc., car le seul remède que les ivrognes emploient contre leur funeste habitude, c'est celui que propose l'école de Salerne :

*Si nocturna tibi noceat potatio vini
Hoc tu manè bibas iterùm et fuerit medicina.*

« Les yvrongnes, dit Plutarque, pour s'excuser et continuer leurs
« débauches, disent qu'il faut prendre du poil de la beste qui les a
« mordus, et chasser le vin par le vin, et résoudre l'yvrongnerie par
« l'yvrongnerie. » (Trad. d'Amyot.)

Dès les temps les plus reculés, les médecins s'aperçurent que le meilleur moyen de corriger les ivrognes, c'était de leur imprimer du dégoût pour les liqueurs spiritueuses. Est-il nécessaire de faire sentir

tout le ridicule de la vertu intrinsèque des remèdes qui furent préconisés tour à tour? Tantôt c'était du vin dans lequel étaient morts un lézard, un brochet, une tortue; tantôt c'était une coupe de sang d'anguille; d'autres fois c'était de l'eau qui avait servi à laver le cadavre d'un ivrogne. Il serait trop long et trop inutile d'énumérer les prétendus moyens curatifs qu'enfantèrent les imaginations pitoyablement fécondes. M. *Fournier* assure avoir guéri deux femmes qui s'adonnaient à l'ivrognerie, en faisant glisser adroitement une quantité convenable de tartre stibié dans tous les breuvages spiritueux dont elles faisaient usage. Je crois que cette médication peut produire des accidens graves. Il y a une foule de moyens plus ou moins puissans que le génie créateur de l'homme de l'art lui fera adopter selon telle ou telle circonstance; mais, avant tout, il faut fuir la société des ivrognes, car le vieux proverbe, *ebrii gignunt ebrios*, voit chaque jour son accomplissement. C'est au cœur de l'homme qui s'enivre que le médecin devra surtout parler; il lui fera sentir toute la honte de la passion qui le domine, et lui peindra sous les dehors les plus hideux tous les maux que peut entraîner avec elle sa funeste habitude. Souvent il réussira près des jeunes femmes, en leur persuadant que leur beauté s'évanouit, et que bientôt elle aura disparu sans retour. Si un jeune homme abuse des boissons spiritueuses, il tâchera que l'empire aimable d'un sexe enchanteur le porte à goûter des plaisirs plus doux et mieux sentis. Pierre-le-Grand cessa d'être ivrogne lorsqu'il connut la belle et spirituelle Catherine. C'est près du vieillard que les conseils du médecin échoueront le plus souvent :

Silenus titubans annisque meroque.

S'il est si difficile de corriger la vieillesse, c'est que cet âge est mort à toutes les jouissances qui jettent sur le printemps de la vie tant de douceurs et tant de charmes!

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Famem vini potio solvit. *Sect. 2, aph. 19.*

II.

Facilius est potu repleri quàm cibo. *Ibid., aph. 11.*

III.

Plures occidit gula quàm gladius. *Ibid., aph. 23.*

IV.

A multo potu rigor et delirium, malum. *Sect. 7, aph. 7.*

V.

Anxietatem, oscitationem, horrorem, vinum par pari aquâ solvit. *Ibid., aph. 56.*

VI.

In acutis morbis, ubi vehementem capitis gravitatem aut mentis læsionem mutueris, vino omninò abstinendum, et tunc aquâ utendum est. *Lib. de Diætâ in acutis.*